



français épouse pour les papier

Par **zozodu92**, le **10/04/2013** à **20:37**

bonsoir j'ai un gros souci j'ai épousé une algérienne en 2011 elle est venue avec un visa long séjour en 2012 elle a eu sa carte de 1 ANS obtenue une semaine après elle m'a quitté en disant qu'elle m'a épousé juste pour les papiers elle est partie en Algérie est-elle reviendrait juste pour avoir sa résidence de 10 ans ma question est comment je peux faire pour qu'elle ne revienne plus en France est comment je peux lui retirer sa carte car c'est de l'abus de confiance je vous remercie pour votre réponse car cette femme m'a détruit cordialement

Par **amajuris**, le **11/04/2013** à **00:27**

bonsoir, veuillez informer la préfecture des faits et vous entamer une procédure de divorce pour rupture définitive du lien conjugal (si plus de 2 ans). rncdt

Par **zozodu92**, le **11/04/2013** à **15:09**

merci amajuris pour votre réponse mais vous me dites si plus de 2 ans ça veut dire quoi cela fera 2 ans le mois de août 2013 que je suis marié en attente de votre réponse est-ce en vous remerciant par avance à bientôt

Par **amajuris**, le **11/04/2013** à **18:33**

pour que le divorce ne puisse pas être refusé par le juge et soit quasi automatique, il faut prouver que la séparation dure depuis plus de 2 ans.